

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
n° 2019176CS0202**

Comité Syndical du 24 juin 2019

**Date de convocation : 17 mai 2019
Date d'affichage : 25 juin 2019**

OBJET : Budget principal 2019 : décision modificative n°2.

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre du mois de juin à 14 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Château de Fléac, 7-9 rue du Château 16730 FLEAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Sylviane BUTON.

Nombre total de délégués :	81
Quorum :	41
Nombre de délégués présents au moment du vote :	55
Nombre de procurations au moment du vote :	4

Le Président demande à Mademoiselle Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Mademoiselle Laure GAUTHIER expose que la proposition de décision modificative n°2 du budget principal 2019 est la suivante :

SDEG 16	DM n°2 2019
Code INSEE	BUDGET SDEG 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

Décision modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6132-01 : Locations immobilières	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615221-01 : Entretien et réparations bâtiments publics	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61558-01 : Autres biens mobiliers	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	25 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	201 849,06 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	201 849,06 €	0,00 €	0,00 €
D-675-01 : Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00 €	13 563,21 €	0,00 €	0,00 €
R-7761-01 : Différences sur réalisations (négatives) transférées en invest.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 590,45 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	13 563,21 €	0,00 €	10 590,45 €
D-673-816 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	347 444,24 €	0,00 €	0,00 €
D-678-814 : Autres charges exceptionnelles	0,00 €	9 401,41 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	356 845,65 €	0,00 €	0,00 €
R-70388-816 : Autres redevances et recettes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 600,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 600,00 €
R-7473-814 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	495,88 €
R-74748-814 : Autres communes	0,00 €	0,00 €	45 689,40 €	0,00 €
R-74748-816 : Autres communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	575 681,35 €
R-74758-816 : Autres groupements	0,00 €	0,00 €	1 600,50 €	0,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	47 289,90 €	576 177,23 €
R-775-01 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 972,76 €
R-778-01 : Produits exceptionnels divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 286,91 €
R-7788-814 : Produits exceptionnels divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	489,82 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 749,49 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	597 757,92 €	47 289,90 €	598 117,17 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	201 849,06 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	201 849,06 €
D-192-01 : Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0,00 €	10 590,45 €	0,00 €	0,00 €
R-21534-01 : Réseaux d'électrification	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 563,21 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	10 590,45 €	0,00 €	13 563,21 €
D-13248-217-814 : EP - Vapeur de Mercure 2017	0,00 €	626,50 €	0,00 €	0,00 €
D-13248-218-814 : EP - Vapeur de Mercure 2018	0,00 €	809,16 €	0,00 €	0,00 €
D-13248-276-814 : EP - Travaux neufs 2016	0,00 €	227,37 €	0,00 €	0,00 €
D-13248-277-814 : EP - Travaux neufs 2017	0,00 €	4 562,60 €	0,00 €	0,00 €

(1) y compris les restes à réaliser

SDEG 16	DM n°2 2019
Code INSEE	BUDGET SDEG 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

Décision modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-13248-278-814 : EP - Travaux neufs 2018	0,00 €	1 290,22 €	0,00 €	0,00 €
D-13248-288U-814 : EP - Renforcement des Réseaux 2018 - Communes Urbaines	0,00 €	3,77 €	0,00 €	0,00 €
D-13248-368-816 : AE - Extensions et Raccordements 2018	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-35456C-816 : CE - Réseaux Opérateurs Cablages 2016	0,00 €	11 004,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-35456E-816 : CE - Réseaux Opérateurs Etude 2016	0,00 €	8 864,85 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-35457C-816 : CE - Réseaux Opérateurs Cablages 2017	0,00 €	10 584,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-35457E-816 : CE - Réseaux Opérateurs Etude 2017	0,00 €	7 780,20 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-35462-816 : CE - Eff Res Subv - RODP mut 2012	0,00 €	2 948,01 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-35463-816 : CE - Eff Res Subv - RODP mut 2013	0,00 €	380,88 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-35464-816 : CE - Eff Res Subv - RODP mut 2014	0,00 €	18 610,09 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-35465-816 : CE - Eff Res Subv - RODP mut 2015	0,00 €	33 399,84 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-35466-816 : CE - Eff Res Subv - RODP mut 2016	0,00 €	57 828,03 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-35485-816 : CE - Eff Res non Subv - RODP mut 2015	0,00 €	5 459,33 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-35486-816 : CE - Eff Res non subv - RODP mut 2016	0,00 €	38 150,86 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-368-816 : AE - Extensions et Raccordements 2018	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-377-816 : CE - Extensions et Raccordements 2017	0,00 €	19 657,28 €	0,00 €	0,00 €
D-13258-378-816 : CE - Extensions et Raccordements 2018	0,00 €	13 569,74 €	0,00 €	0,00 €
D-1326-378-816 : CE - Extensions et Raccordements 2018	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-1328-276-814 : EP - Travaux neufs 2016	0,00 €	12 469,15 €	0,00 €	0,00 €
R-13248-218-814 : EP - Vapeur de Mercure 2018	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 310,04 €
R-13248-279-814 : EP - Travaux neufs 2019	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39 722,53 €
R-13248-289U-814 : EP - Renforcement des Réseaux 2019 - Communes Urbaines	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 085,21 €
R-13258-379O-816 : CE Opérateurs - Lotissements et zones	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 600,50 €
R-1328-279-814 : EP - Travaux neufs 2019	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 385,78 €
TOTAL 13 : Subventions d'Investissement	0,00 €	252 925,88 €	0,00 €	48 104,06 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	263 516,33 €	0,00 €	263 516,33 €
Total Général		861 274,25 €		814 343,60 €

(1) y compris les restes à réaliser

Page 2 sur 2

BUDGET PRINCIPAL 2019 - RECAPITULATIF

	Budget primitif 2019 + RaR 2018 + DM 2019 n°1		DM 2019 n°2		Budget global 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	19 272 325,72	20 171 874,05	597 757,92	550 827,27	19 870 083,64	20 722 701,32
Investissement	73 575 881,38	73 575 881,38	263 516,33	263 516,33	73 839 397,71	73 839 397,71
Total	92 848 207,10	93 747 755,43	861 274,25	814 343,60	93 709 481,35	94 562 099,03
Différence	899 548,33		-46 930,65		852 617,68	

Le Président

Précise :

- Que l'intégralité de la décision modificative n°2 du budget principal 2019 était jointe aux convocations à la présente réunion.
- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et, si sa décision est favorable, de donner pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.
- Que pour rappel, les modalités de vote d'une décision modificative sont les suivantes : le budget est voté par nature :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - o avec les chapitres "opérations d'équipement".
 - o sans vote formel sur chacun des chapitres.

Concernant la décision modificative n°2 du budget principal 2019 telle que présentée et détaillée, le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président soumet donc la décision modificative n°2 du budget principal 2019 au vote.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :

59 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- **Approuve et adopte** la décision modificative n°2 du budget principal 2019 telle que présentée.
- **Donne pouvoir** au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont tous les membres présents signé au registre.